

## La BDL va-t-elle bientôt limiter ses injections de livres ?

Les moyens de la Banque centrale pour limiter la circulation de billets sont limités.

Par [Philippe HAGE BOUTROS avec Magaly ABOUD](#)

Le début de cette nouvelle semaine a été marqué par la circulation d'une information, non confirmée, dans les coulisses du secteur bancaire, à travers un message vocal enregistré et relayé sur les plateformes de messagerie. L'auteur, anonyme et qui semble s'exprimer avant le week-end, y indique que la Banque du Liban (BDL) aurait notifié la direction de la banque dans laquelle il travaille qu'elle ne serait plus en mesure de lui fournir les quantités habituelles de livres libanaises en espèces qu'elle lui délivrait jusqu'à présent. Une limitation qui s'imposera selon lui à l'ensemble du secteur. Cet anonyme ajoute que la BDL a également prévu d'imposer une commission aux banques qui viennent retirer des livres auprès d'elle, sans préciser de montant. Les établissements bancaires s'approvisionnent généralement en espèces auprès de la Banque centrale, en fonction de leurs besoins. De même, cet interlocuteur souligne que l'établissement qui l'emploie allait suspendre les retraits d'espèces en livres au guichet – sans rien préciser pour les distributeurs automatiques de billets. Et conclut en affirmant que cette décision de la BDL, qui revient en fait à limiter l'offre de livres libanaises sur le marché, pourrait conduire les banques à limiter les plafonds de retrait autorisés en vertu du mécanisme de la circulaire n° 151 du 21 avril 2019, et dont la durée d'application vient d'être prolongée jusqu'au 31 mars prochain.

### « Pas surprenant »

Cette directive permet aux titulaires de comptes en devises au Liban, soumis aux restrictions bancaires imposées de fait depuis un an, d'en retirer une partie en livres à un taux plus élevé que la parité officielle de 1 507,5 livres pour un dollar. Fixé par une instance dominée par la BDL, ce taux de retrait est figé depuis des mois à 3 900 livres – soit le plafond imposé aux agents de change agréés.

Cette circulaire est l'une des nombreuses mesures adoptées en un an par la BDL pour tenter, selon elle, de juguler les effets de la crise économique et financière. C'est aussi l'une des causes de l'explosion de la masse monétaire en livres libanaises en circulation, ce qui, combiné avec la crise de liquidités en dollars que le secteur bancaire traverse, a contribué à déprécier la livre jusqu'à des niveaux jamais atteints sur le marché noir. Il fallait hier autour de 8 200 livres en moyenne pour acheter un dollar chez les revendeurs illégaux, un niveau en nette baisse par rapport aux 8 800/8 900 livres affichés en fin de semaine dernière, selon les données du site Lebaneselira.org. Un taux considéré comme spéculatif par de nombreux banquiers. En théorie, si la BDL décide effectivement de baisser la quantité de livres qu'elle donne aux banques, ces dernières pourraient de leur côté baisser les plafonds mensuels de conversion possible de « dollars libanais » en livres ou encore faire en sorte que ces livres ne servent finalement qu'à provisionner des paiements par carte bancaire.

Si la possibilité que la BDL envisage de diminuer son offre de livres sur le marché n'est pas à exclure compte tenu de la situation monétaire – la circulation de billets et pièces en livres a bondi de 270,3 % à fin juillet en glissement annuel pour s'élever à 19 101 milliards de livres –, il était bien difficile hier de démêler le vrai du faux concernant l'information colportée par le banquier anonyme.

« Il ne serait pas surprenant que la BDL pense à cette option pour limiter la quantité de monnaie en circulation et encourager les Libanais à payer ce qu'ils peuvent par carte. Mais rien n'a été publié et aucune information dans ce sens n'a pour l'instant filtré », note une des sources bancaires contactées par L'Orient-Le Jour. D'autant plus que les

retraits ont explosé. « Nos ATM sont pris d'assaut et nous avons été obligés de les remplir beaucoup plus que d'habitude ces derniers temps », relève la même source.

Un discours peu ou prou tenu par d'autres sources au sein de trois établissements du pays qui ont assuré que leurs plafonds de retrait en livres n'avaient pas été modifiés. « Il n'est pas impossible que ce soit une rumeur lancée par le secteur pour jauger la réaction du marché », se risque l'une d'entre elles, qui rappelle que la BDL a adopté vendredi dernier une autre circulaire (n° 573) imposant aux importateurs qui lui achètent des dollars au taux officiel dans le cadre de ses mécanismes de subvention aux importations de lui ramener leurs livres en espèces – ce qui s'apparente ni plus ni moins à une opération de reprise de liquidités en livres (l'inverse d'une injection). La BDL n'a, elle, pas réagi pour le moment.

### **Capital confiance**

Une source financière pense, elle, savoir que la Banque centrale prévoyait de publier la semaine dernière une troisième circulaire mettant justement en place une commission – payée par les banques mais que ces dernières répercuteraient sur leurs clients – grevant les injections de livres dans le secteur. « Je n'ai rien entendu de tel pour l'instant, mais il est vrai que la BDL tente depuis un moment par tous les moyens de ramener de l'argent », lâche une des sources bancaires interrogées, en jugeant la mesure contreproductive si elle devait être adoptée. « Cela pénalise un peu plus le capital confiance des banques qui est déjà au plus bas, alors que c'est justement la confiance qui permet aux institutions financières et bancaires de financer l'économie », se désole cette source. Elle rappelle par ailleurs que de nombreux agents économiques du pays n'ont pas les équipements nécessaires pour accepter les paiements par carte – petits commerces ou propriétaires de générateurs privés, par exemple. Sans oublier que d'autres refusent simplement tout paiement bancaire depuis plusieurs mois ou ceux, particuliers comme petits entrepreneurs, qui ne sont même pas bancarisés.

Les banques centrales disposent de plusieurs moyens de réduire l'offre de monnaie. Elles peuvent par exemple augmenter le taux des réserves obligatoires des banques ou offrir des taux d'intérêt plus hauts sur les certificats de dépôt – les dépôts que les banques placent à la Banque centrale – pour capter la liquidité bancaire. Mais ces moyens n'étant a priori pas envisageables au regard de la conjoncture actuelle, la réduction des injections de livres semble donc l'une des rares options encore disponibles.

Ce n'est pas la première tentative de la BDL d'essayer de contenir l'argent dans le secteur bancaire et de favoriser les paiements dématérialisés. Elle a en effet publié la circulaire n° 539 le 17 janvier afin d'inciter les agents économiques à utiliser le paiement mobile lors de leurs échanges. Vu le faible investissement des banques dans ce domaine et leur appréhension actuelle à financer de nouveaux moyens de paiement en marge de la crise que traverse le Liban, cette mesure demeure sans succès, alors que l'utilisation des cartes de crédit et de débit reste faible. Selon la Banque mondiale, moins de 15 % des personnes âgées de plus de 15 ans possédaient une carte de crédit en 2017.